

façon dont cette décision a été prise par le gouvernement. C'est une question entièrement distincte de celle de savoir si, oui ou non, le Canada, au point de vue économique, pouvait ou devait continuer la production du CF-105. Quoi qu'il en soit de cette question, on condamne certainement le gouvernement pour avoir annoncé la nouvelle de cette façon, et pour avoir mis des gens sur le pavé sans aucun ménagement.

Le *Globe and Mail* publiait ce matin une déclaration de M. Crawford Gordon, dont je cite le premier paragraphe:

Comme je l'ai mentionné dans ma brève déclaration de vendredi, la nouvelle annoncée par le premier ministre, par laquelle il mettait fin immédiatement aux programmes de l'Arrow et de l'Iroquois, a pris la compagnie au dépourvu. Nous n'avions reçu aucun préavis de la nouvelle annoncée vendredi, et aucun ministère du gouvernement n'avait cherché à consulter la compagnie afin que la cessation de travail se fasse graduellement et méthodiquement.

Il me semble que le gouvernement aurait dû prendre cette décision d'une façon méthodique, afin que les gens de l'industrie aient pu avoir une meilleure chance de se trouver d'autres emplois.

Quelle a été l'attitude du gouvernement à l'égard de l'élaboration de nouvelles ententes avec les États-Unis concernant la défense? Il me semble que le gouvernement n'a aucun plan défini, qu'il n'a jamais pu obtenir des États-Unis l'assurance qu'il y aurait véritable association et que le Canada obtiendrait sa part des commandes relatives à la défense. Le premier ministre, s'adressant à la Chambre vendredi, a dit ce qui suit, comme en fait foi la page 1281 du *hansard*:

Pour ce qui est du matériel technique à la charge financière des États-Unis, les deux gouvernements reconnaissent que le Canada doit participer à la production de ce matériel. Conformément au principe du partage de la fabrication, les gouvernements des États-Unis et du Canada comptent qu'une partie raisonnable et équitable de la fabrication sera réalisée par l'industrie canadienne. A cette fin, on a constitué un certain nombre de groupements de fonctionnaires, représentant les deux pays, qui amorceront l'activité que suppose la fabrication commune et s'occuperont des problèmes qui se poseront. Je pourrais ajouter qu'au début de la semaine prochaine, le ministre de la Production de défense donnera à ce sujet tous les détails disponibles à la Chambre.

Voilà la déclaration du premier ministre, savoir que, conformément au principe du partage de la fabrication, les gouvernements des États-Unis et du Canada comptent qu'une partie raisonnable et équitable de la fabrication sera réalisée par l'industrie canadienne. Je dis que le premier ministre affirmait sa satisfaction par cette déclaration; que cette déclaration du premier ministre affirme que l'association fonctionne et que les États-Unis reconnaissent le principe du partage de la

[M. Argue.]

fabrication. C'est bien loin de l'attitude que les membres du présent gouvernement avaient adoptée lorsqu'ils siégeaient de ce côté-ci de la Chambre, alors qu'ils réclamaient à grands cris l'accroissement de la part du Canada dans cette fabrication et qu'ils disaient que le gouvernement d'alors devait obtenir de plus fortes concessions de la part du gouvernement des États-Unis.

Aujourd'hui, nous avons cette déclaration du premier ministre selon laquelle le principe du partage de la fabrication est reconnu par le gouvernement des États-Unis; cette déclaration précède celle du ministre de la Production de Défense (M. O'Hurley), qui, à mon avis, était creuse et incomplète, et qui a causé une grande déception, étant donné la déclaration que le premier ministre avait faite vendredi passé. Le gouvernement actuel est satisfait, d'après ses propres paroles, d'être traité d'une façon que je considère mesquine par les États-Unis. Le ministre de la Production de défense a déclaré aujourd'hui que le partage de la fabrication a été l'un des sujets importants qu'on a discutés à la dernière réunion, tenue en décembre. Il a également dit que la déclaration de Hyde Park, qui remonte à avril 1941, et la déclaration de principe sur la coopération économique, qui date d'octobre 1950, reconnaissent que la production et les ressources du Canada et des États-Unis doivent être utilisées conjointement aux fins de défense si l'on veut atteindre les meilleurs résultats d'ensemble.

Poursuivant sa déclaration, il a dit ensuite que les deux pays ont toujours collaboré dans l'utilisation réciproque de leurs ressources de production aux fins de défense. Apparemment, cette satisfaction générale ne vise pas seulement la situation actuelle, mais elle couvre un grand nombre d'années, selon les déclarations qu'on fait en ce moment.

De quoi le gouvernement tire-t-il tant de satisfaction? Le Canada en est-il rendu au point où il reçoit des États-Unis une grande quantité de commandes des relatives à la défense? Le gouvernement n'est plus en mesure d'accuser le chef de l'opposition (M. Pearson) et de lui dire: "Pourquoi n'avez-vous rien fait à ce propos?", parce que le gouvernement actuel est au pouvoir depuis dix-huit mois. Il est donc en mesure de faire quelque chose à ce propos depuis un an et demi. Or, qu'est-ce qu'il a fait? A mon avis, très peu.

Dans sa déclaration, cet après-midi, le ministre de la production de Défense a dit qu'en 1958, le Canada avait accordé aux États-Unis des contrats s'élevant à environ 55 millions de dollars, mais la valeur nette de ces contrats a été réduite à 10 millions de dollars, notamment par suite de la mise au rancart des